

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du jeudi 5 mai 2022

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 28 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - François BERNARDINI - Gérard BRAMOULLE - Christian BURLE - Emmanuelle CHARAFE - Gaby CHARROUX - Georges CRISTIANI - Olivier FREGEAC - David GALTIER - Gerard GAZAY - Jean-Pascal GOURNES - Didier KHELFA - Arnaud MERCIER - Danielle MILON - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Didier PARAKIAN - Serge PEROTTINO - Catherine PILA - Henri PONS - Didier REAULT - Georges ROSSO - Michel ROUX - Martine VASSAL - Yves VIDAL - David YTIER.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Daniel GAGNON représenté par Danielle MILON - Roland GIBERTI représenté par Gerard GAZAY - Nicolas ISNARD représenté par Didier KHELFA.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Philippe GINOUX - Éric LE DISSES - Véronique MIQUELLY - Amapola VENTRON.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

TCM-025-11662/22/BM

■ **Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association NEEDE Méditerranée pour la création d'un lieu dédié à l'Education à l'Environnement et au Développement Durable - projet Odysséo - Approbation d'une convention**
22852

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

La Métropole est engagée dans de nombreux projets en matière d'environnement : amélioration de la qualité de l'air, transition énergétique, préservation de la biodiversité, protection de la mer et du Littoral et gestion de l'eau et des déchets... La sensibilisation du public et l'éducation sont des enjeux essentiels pour accompagner ces programmes et engager l'ensemble des habitants de la Métropole dans la préservation de l'environnement.

Plusieurs initiatives allant dans ce sens ont été initiées sur le territoire de la Métropole, que ce soit des programmes d'éducation à l'environnement et au développement durable en milieu scolaire, des animations visites dans les sites naturels, des campagnes de sensibilisation ou l'organisation de salons, expositions, conférences... Le territoire de la Métropole est parcouru de lieux d'accueil au public (Eco-musée, maisons de site...).

Pour autant, il n'existe pas, à ce jour sur le territoire métropolitain, un lieu dédié à l'environnement disposant d'un rayonnement national, international et positionnant la Métropole sur ces sujets.

Or, la Métropole dispose, sur son territoire, de centres de recherches et de développement parmi les plus reconnus internationalement sur les enjeux climatiques, la protection de la biodiversité terrestre et marine, le déploiement de solutions innovantes en lien avec la nature, l'Agence Française de Biodiversité, et a accueilli le congrès mondial de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature à Marseille, en septembre 2021. Afin de poursuivre dans cette dynamique, la Métropole est sollicitée, en tant que partenaire, afin de soutenir le projet de création à Marseille, d'un espace dédié à l'éducation et la sensibilisation à l'environnement, projet dénommé Odysséo.

L'Association Nuseum d'Education à l'Environnement, au Développement Durable et à l'Ecologie (NEEDE) Méditerranée, dont le siège est à Marseille, œuvre à la création d'un lieu emblématique, novateur, et unique à ce jour, en matière de sensibilisation et de mobilisation pour la protection de l'environnement et de la biodiversité du bassin méditerranéen.

Pour donner les possibilités d'agir aux citoyens, il faut leur donner les moyens de comprendre, voir et ressentir. Les actions permettant d'endiguer les changements, notamment climatiques, restent rares parce que très éloignées des préoccupations quotidiennes des populations, trop « globales », trop mondiales, trop lointaines. C'est une approche localisée qui implique directement les habitants et les acteurs de terrain d'un territoire donné qui permettra une sensibilisation plus efficace.

Ce lieu de sensibilisation sera tourné vers le grand public, à travers un parcours muséographique ludique et pédagogique, le visiteur pourra découvrir la richesse du territoire méditerranéen et l'impact de son mode de vie sur son environnement immédiat, mais également les effets positifs pouvant être visibles dès la mise en place de gestes simples, à la portée de chacun, afin de donner envie d'agir, et de faire agir autour de soi.

Au-delà de l'espace « muséal », ce lieu aura vocation à proposer un ensemble de solutions, depuis des travaux de recherche sur les questions environnementales pluridisciplinaires jusqu'à l'accompagnement de projets de terrain. En effet, l'une des missions de l'association « NEEDED Méditerranée » est de proposer, des ateliers pédagogiques à destinations des enfants (par la voie scolaire ou extra-scolaire), des animations scientifiques pour les jeunes et les adultes, de nombreuses formations à destinations des entreprises, collectivités, associations, élus territoriaux, ainsi qu'un accompagnement de projets collectifs à destination des structures souhaitant s'inscrire dans une démarche collective de développement durable. Il s'appuiera sur réseau d'initiatives existantes ou à créer dans ce domaine.

En conclusion, cette initiative constitue un projet environnemental fort, à dimension internationale, avec pour principale intention l'éducation à la protection de l'environnement dans le bassin méditerranéen. Dans ce cadre l'association sollicite le soutien de plusieurs partenaires, dont la Métropole Aix-Marseille-Provence (n° 00000158).

Le budget prévisionnel 2022 de l'association prévoit des dépenses et des recettes équilibrées de 565K€. Au titre des recettes, sont attendus 210 K€ de l'Etat, 120 K€ de la Région Sud et 50 K € respectivement du Département 13 et de la Métropole notamment.

En conséquence, l'association « NEEDED Méditerranée » sollicite, auprès de la Métropole Aix-Marseille-Provence, une subvention de fonctionnement pour l'année 2022 à hauteur de 50.000 €. Il est proposé de lui attribuer ce montant.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;

- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n°HN 001-8073/20/CM du Conseil de la Métropole du 17 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole ;
- La délibération n° FBPA 029-8299/20/CM du Conseil de la Métropole du 31 juillet 2020 approuvant le Règlement Budgétaire et Financier ;

Oùï le rapport ci-dessus

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'engagement de la Métropole Aix-Marseille-Provence, dans le cadre de l'Agenda Environnemental et du Plan Climat Air Énergie Territorial, visant à améliorer le cadre de vie de ses habitants, lutter contre le changement climatique et à diminuer l'impact des pollutions sur la santé ;

Délibère

Article 1 :

Est attribuée une subvention de fonctionnement d'un montant de 50.000 euros à l'Association « NEEDE » Méditerranée

Article 2 :

Est approuvée la convention de partenariat entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et l'Association « NEEDE » Méditerranée ci-annexée.

Article 3 :

Madame la Présidente de la Métropole ou son représentant est autorisé à signer cette convention et tout document y afférent.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits sur le Budget Principal Métropolitain, en section de fonctionnement, chapitre 65, nature 65748, fonction 74.

Cette proposition mise aux voix est adoptée

Certifié Conforme,
La Conseillère Déléguée,
Protection de l'environnement,
Lutte contre les pollutions,
Transition écologique

Amapola VENTRON